

# Manitoba Ombudsnouvelles

2016-4

Bulletin de l'ombudsman sur les dénonciateurs d'actes répréhensibles,  
l'accès à l'information et la protection de la vie privée

## Calendriers 2017 sur la protection la vie privée | Journée de la protection des données

Vos calendriers préférés sur la protection de la vie privée sont de retour pour 2017! Créés par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP) pour marquer la Journée de la protection des données le 28 janvier 2017, ils nous rappellent qu'il faut penser à la protection de la vie privée tout au long de l'année.

Le CVPC partage généreusement les calendriers avec les bureaux des commissaires à l'information et à la protection de la vie privée de tout le pays, y compris le bureau de l'ombudsman du Manitoba. Les calendriers gratuits devraient arriver au début du mois de janvier. Demandez le vôtre à [ombudsman@ombudsman.mb.ca](mailto:ombudsman@ombudsman.mb.ca) ou au 1 800 665-0531 (sans frais au Manitoba). Leur nombre étant limité, les premiers arrivés seront les premiers servis.



La **Journée de la protection des données** (célébrée tous les 28 janvier) souligne l'incidence de la technologie sur notre droit à la vie privée et rappelle combien il est important de valoriser et de protéger les renseignements personnels.

Célébrée pour la première fois au Canada et aux États-Unis en janvier 2008 (et plus tôt en Europe), la journée commémore la signature, le 28 janvier 1981, de la Convention 108, soit le premier traité international juridiquement contraignant qui traite de la protection des données et de la vie privée.

Pour d'autres renseignements sur la Journée de la protection des données et pour obtenir quelques conseils utiles sur la protection de la vie privée à l'intention des jeunes, des parents et des aînés, visitez le site officiel suivant :

<https://www.staysafeonline.org/data-privacy-day/>  
(en anglais)

### Autres conseils pour protéger sa vie privée

L'ombudsman, Charlene Paquin, et le commissaire fédéral à la protection de la vie privée, Daniel Therrien, ont offert quelques conseils dans l'article intitulé *Practice privacy-safe surfing: How 21st Century parents can set an example for their kids*, qui a été publié (en anglais) dans le numéro d'octobre/novembre 2016 du magazine Winnipeg Parent à

[http://www.winnipegparent.com/pdf/issues/wp\\_oct16\\_web.pdf](http://www.winnipegparent.com/pdf/issues/wp_oct16_web.pdf)

L'article s'accompagne de 12 conseils pratiques pour aider les parents à limiter les risques relatifs aux renseignements personnels de leurs enfants tout en permettant à ces derniers de profiter pleinement de leur temps en ligne.



## AFFICHE sur la sécurité en ligne



Protecteur des enfants Darlene MacDonald et Ombudsman Charlene Paquin

### Initiatives fédérales, provinciales et territoriales

Comme nous faisons partie d'un ensemble fédéral, provincial et territorial de bureaux de surveillance chargés des questions d'accès à l'information et de protection de la vie privée partout au Canada, nous collaborons souvent sur des sujets de préoccupation et d'intérêt communs. Pour faire état de ce travail intergouvernemental, nous avons créé une page dans notre site Web à <https://www.ombudsman.mb.ca/info/federal-provincial-territorial-1.html>

Dernièrement, le commissaire fédéral à la protection de la vie privée, Daniel Therrien, ainsi que ses homologues provinciaux et territoriaux, notamment l'ombudsman du Manitoba, ont présenté un mémoire sur l'examen des lois et politiques du gouvernement fédéral en matière de sécurité nationale. Dans leur mémoire, ils soulignent la nécessité de réduire les risques d'atteinte à la vie privée associés à la communication d'information et à la collecte de métadonnées par les organismes de sécurité nationale et d'application de la loi. Consultez le lien ci-dessus pour prendre connaissance du communiqué de presse, du mémoire et d'un document d'information.

Internet fait désormais partie intégrante de notre vie, que ce soit pour consulter des ressources ou pour communiquer entre nous. En sachant comment naviguer en toute sécurité sur Internet, nous pouvons réduire les risques éventuels et faire en sorte que nos expériences en ligne restent positives.

L'ombudsman du Manitoba et le Bureau du protecteur des enfants ont produit une affiche à l'intention des jeunes leur rappelant de simples mesures à prendre pour rester en sécurité en ligne. Il est possible d'obtenir l'affiche en français et en anglais en s'adressant à l'un ou l'autre des bureaux.

**JE SUIS EN SÉCURITÉ EN LIGNE**

Je sais qu'Internet est plein de ressources incroyables mais qu'il peut aussi me mettre en danger si je ne fais pas attention

- Je comprends que n'importe qui peut voir tout ce que je fais en ligne**
- Je réduis mon risque en n'affichant pas mon nom, mon âge, l'endroit où je suis ni mon numéro de cellulaire**
- Je me protège en parlant à une personne adulte en qui j'ai confiance si je vois quelque chose qui me rend mal à l'aise**



Tél. : 204 982-9130  
Sans frais : 1 800 665-0531

EN LIGNE :  
Facebook.com/manitobaombudsman  
ombudsman@ombudsman.mb.ca  
[ombudsman.mb.ca](http://ombudsman.mb.ca)



Tél. : 204 988-7440  
Sans frais : 1 800 263-7146

EN LIGNE :  
Facebook.com/OCAAdvocate  
BOCAAdvocate  
YouTube.tinyurl.com/OCAAdvocate  
[childrensadvocate.mb.ca](http://childrensadvocate.mb.ca)

## Nouveaux rapports d'enquête

### Loi sur les renseignements médicaux personnels

**Dossier 2015-0142** – Communication de renseignements médicaux personnels par la Commission d'appel à l'ancien employeur du plaignant. Plainte appuyée en partie.

**Dossiers 2015-0352, 2015-0353, 2015-0354** – Collecte, utilisation et communication de renseignements médicaux personnels par un organisme de services de santé de Winnipeg, en l'occurrence l'employeur du plaignant. Plaintes non appuyées.

### Loi sur l'ombudsman

**Dossier 2015-0086** : Préoccupation au sujet d'une entreprise située dans un immeuble résidentiel, dans le district d'administration locale (DAL) de Pinawa, et ne respectant pas les exigences de l'arrêté de zonage du DAL en matière d'activité professionnelle à domicile. Formulation d'une recommandation.

**Dossier 2014-0543** : Préoccupation du fait que la Commission des valeurs mobilières du Manitoba ait tenu compte, au cours d'une audience, de renseignements dont le plaignant ignorait qu'ils seraient discutés au cours de l'audience. Plainte partiellement résolue; suggestion d'amélioration administrative.

**Dossiers 2014-0402, -0403, -0404 et -0405** : Préoccupations au sujet de l'approbation d'un lotissement de 20 lots dans la M.R. de St. Andrews et au sujet de l'avis d'audience publique concernant le lotissement. Plaintes non appuyées; suggestion d'amélioration administrative.

**Dossier 2014-0076** : Préoccupation au sujet de chauffeurs de taxi de Winnipeg qui auraient exercé leur activité professionnelle illégalement à l'extérieur de la ville de Winnipeg et réponse de la Commission du transport routier et de la Commission de réglementation des taxis à ce sujet. Formulation de recommandations.

**Dossiers 2013-0297 et -0298** : Préoccupations au sujet de la réponse de la municipalité rurale de Franklin et de Développement durable Manitoba à propos des inondations. Plaintes non appuyées.

**Dossier 2012-0283** : Préoccupation en ce qui concerne le rejet, par la Commission d'appel de l'aide aux sinistrés, d'une demande d'aide financière et le recours de la Commission au principe de la cause simultanée. Formulation de recommandations.

**Dossier 2012-0196** : Préoccupation au sujet de la façon dont la ville d'Oak Lake (M.R. de Sifton) a enlevé une roulotte de la propriété du plaignant et l'a démolie. Formulation de recommandations.

Ces rapports d'enquête n'existent qu'en anglais.

LRMP: [https://www.ombudsman.mb.ca/documents\\_and\\_files/investigation-reports-1.html](https://www.ombudsman.mb.ca/documents_and_files/investigation-reports-1.html)

Loi sur l'ombudsman : [https://www.ombudsman.mb.ca/documents\\_and\\_files/municipal-investigation-reports.html](https://www.ombudsman.mb.ca/documents_and_files/municipal-investigation-reports.html)

Loi sur l'ombudsman : [https://www.ombudsman.mb.ca/documents\\_and\\_files/provincial-investigation-reports.html](https://www.ombudsman.mb.ca/documents_and_files/provincial-investigation-reports.html)

## Réunions d'information casse-croûte sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée

Depuis 2006, nous avons organisé près de 80 « réunions d'information casse-croûte ». Ces réunions consistent à discuter de façon informelle de questions présentant un intérêt particulier. Elles sont animées par le personnel du Bureau de l'ombudsman du Manitoba avec la participation de coordonnateurs et agents de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée. Elles se déroulent dans notre salle de réunion à Winnipeg et les participants peuvent aussi y prendre part par téléphone.

À notre dernière réunion du 16 novembre 2016, près de 40 participants et participantes étaient présents, dont plusieurs par téléconférence – c'est la première fois que nous rassemblons autant de monde. La discussion avait pour thème les demandes de communication de renseignements concernant des employés. La séance interactive a été très animée et le personnel de notre bureau ainsi que des coordonnateurs de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée présents dans l'auditoire ont fait état de nombreux scénarios et exemples de cas.

Nous prévoyons trois réunions pour la première moitié de 2017 :

- Le 18 janvier 2017 – Qu'est-ce qui est (et n'est pas) considéré comme des renseignements personnels dans le cadre de la LAIPVP
- Le 15 mars 2017 – Exigences prévues par la LAIPVP et la LRMP en ce qui concerne l'exercice de droits par autrui
- Le 17 mai 2017 – Le processus de plainte et d'enquête, et à quoi s'attendre du Bureau de l'ombudsman

Pour savoir comment vous inscrire, visitez le site suivant : <https://www.ombudsman.mb.ca/info/brown-bag-talks-fr.html>

## Nouveau rapport : *Privacy Breach Practices in Manitoba*

Pour offrir divers programmes, services et avantages, les organisations du secteur public recueillent, utilisent et communiquent des renseignements sur les Manitobains et Manitobaines. Bien qu'elles s'efforcent de traiter les données personnelles et les renseignements médicaux personnels conformément aux dispositions de la LAIPVP et de la LRMP, des atteintes à la vie privée peuvent se produire en raison d'erreurs humaines, de l'utilisation de la technologie ou d'actes malveillants. Les cas d'atteinte à la vie privée peuvent avoir de graves conséquences sur les personnes qui sont touchées.

Étant donné l'impact que les atteintes à la vie privée peuvent avoir sur les Manitobains et Manitobaines, et étant donné que les avis et les divulgations de cas d'atteinte à la vie privée sont facultatifs au Manitoba, nous avons cherché à mieux comprendre comment les organisations du Manitoba se

préparent à de telles situations et gèrent les cas d'atteinte à la vie privée. En particulier, nous avons cherché à déterminer dans quelle mesure elles sont prêtes à réagir efficacement dans ces circonstances, si elles envisagent d'aviser les personnes concernées et l'ombudsman lorsque de telles situations se produisent, s'il existe des lacunes dans le système et, en fin de compte, comment nous pouvons mieux aider à régler les problèmes éventuels. Pour cela, nous avons distribué à 238 organisations du secteur public un sondage sur les pratiques utilisées en cas d'atteinte à la vie privée. Notre rapport, intitulé *Privacy Breach Practices in Manitoba*, résume les éléments d'information que nous avons recueillis ainsi que le travail d'analyse que nous avons effectué au sujet de certaines des questions soulevées par les réponses qui nous sont parvenues. Il est possible de le consulter à l'adresse suivante :

<https://www.ombudsman.mb.ca/info/privacy-breaches.html>



*Joyeuses fêtes de nous tous  
au Bureau de l'ombudsman  
du Manitoba!*

Tout article de ce bulletin peut être réimprimé en tout ou en partie. Veuillez citer l'Ombudsman du Manitoba.

Pour vous abonner à Manitoba Ombudsnouvelles ou pour faire retirer votre nom de la liste de distribution, veuillez envoyer votre adresse courriel à [Ideandrade@ombudsman.mb.ca](mailto:Ideandrade@ombudsman.mb.ca)

Bureau de Winnipeg  
500, av. Portage, bur. 750  
Winnipeg (Manitoba) R3C 3X1  
Tél. : 204 982-9130  
Télé. : 204 942-7803  
Sans frais au Manitoba : 1 800 665-0531

[www.ombudsman.mb.ca](http://www.ombudsman.mb.ca)  
[ombudsman@ombudsman.mb.ca](mailto:ombudsman@ombudsman.mb.ca)  
Facebook: [www.facebook.com/manitobaombudsman](https://www.facebook.com/manitobaombudsman)  
YouTube: [www.youtube.com/user/manitobaombudsman](https://www.youtube.com/user/manitobaombudsman)

Bureau de Brandon  
1011, av. Rosser, bur.603  
Brandon (Manitoba) R7A 0L5  
Tél. : 204 571-5151  
Télé. : 204 571-5157  
Sans frais au Manitoba 1 888 543-8230